

Décharge de responsabilité en cas d'accident d'un participant au TLS 2026



Je soussigné(e), Monsieur / Madame _____ et _____ déchargent de toute responsabilité, par la présente lettre, l'association « Les fervents de la gaule » dans le cadre de ce concours de pêche sportive, qui aura lieu du 3, 4 et 5 juillet 2026, cale de Gennes val de Loire, 49350 Gennes val de Loire.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux actions menées dans le cadre des activités de l'association.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours ainsi que des consignes de sécurité et y adhère. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile. Je suis par ailleurs conscient(e) d'engager ma responsabilité personnelle et financière en cas de dégradation que je pourrais occasionner durant ces activités de pêche sportive.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci, réserve le droit à l'association « fervents de la gaule » d'exclure ma participation au Trophée Loire silure organisée du 3 au 5 juillet 2026.

Fait à _____ le __/__/__ à __ heure.

Nom et prénom des 2 compétiteurs :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »